

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE

La loi de programmation de la recherche va-t-elle réarmer la recherche française ?

Investir massivement dans la recherche publique, consolider les moyens de l'Agence nationale de la recherche et revaloriser les carrières scientifiques : voilà quelques axes phares de la nouvelle loi de programmation de la recherche (LPR) pour 2021-2030. Parce qu'ils correspondent à des préoccupations centrales de l'Inserm, Gilles Bloch, président-directeur général, détaille ce que l'Institut peut en attendre.

La LPR a été adoptée par les députés et les sénateurs au mois de novembre. Faut-il se réjouir de cette loi ?

Gilles Bloch : Absolument. Cette loi témoigne d'une volonté claire d'investir dans la recherche française, un vœu formulé depuis plusieurs dizaines d'années dans le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche, et qui n'avait encore jamais donné lieu à une programmation budgétaire aussi ambitieuse. La crise sanitaire actuelle a réaffirmé la nécessité de disposer d'instances de recherche compétentes, réactives et à la pointe. Il est bon que la LPR, planifiée avec soin, ait pour ambition de répondre aux demandes formulées par nos communautés : redonner plus de moyens, de visibilité et surtout de temps à la recherche. La France a tenu pendant des années un rang scientifique élevé malgré des investissements modérés. Or, pour produire continuellement une science de haut niveau en lien avec les enjeux actuels, il n'y a d'autre choix que

de se mobiliser en permanence. La volonté d'injecter 25 milliards d'euros dans la recherche durant les dix prochaines années est une source certaine d'optimisme pour nos communautés scientifiques, en particulier pour les chercheurs, mais aussi pour les industriels, et les étudiants intéressés par la recherche.

Quel rôle compte tenir l'Inserm dans ce plan ambitieux ?

G. B. : L'Institut a des attentes élevées et, à ce titre, sera au rendez-vous des réformes impulsées par la LPR. Impliqué dans l'élaboration du projet de loi, dès la phase de concertation, l'Inserm a vu la quasi-totalité de ses propositions retenues, ce dont nous pouvons nous réjouir. L'accent a été mis, en particulier, sur la hausse des rémunérations en début de carrière, des crédits de base des laboratoires ainsi que du budget de l'Agence nationale de la recherche (ANR), sur le relèvement du taux de sélection ANR à 30 % – c'est-à-dire le double de celui observé aujourd'hui –, et sur l'augmentation de financements pour les doctorats. Nous comptons également montrer l'importance stratégique de soutenir sur le long terme le financement des



© Inserm / François Guénet

Gilles Bloch
président-directeur général
de l'Inserm

grandes infrastructures de recherche en biologie de santé, comme les plateformes technologiques et les cohortes.

Quel renouveau pour la recherche en santé ?

G. B. : Dans certains domaines qui sont au cœur des attentes de nos concitoyens, comme la lutte contre les cancers ou l'antibiorésistance, la santé mentale ou encore les maladies rares, les percées scientifiques exigent des financements importants et soutenus sur de nombreuses années. Les grands plans nationaux au service de la santé publique sont efficaces quand ils sont ambitieux. Nous espérons que la LPR sera ainsi l'occasion de dynamiser la création et le financement de programmes prioritaires de recherche, et de simplifier le financement des

plans nationaux. Cette loi constitue une opportunité historique que nous souhaitons mettre à profit au mieux pour notre recherche et pour le quotidien de travail de celles et ceux qui la font.

Propos recueillis par Marie Simon

« Impliqué dans l'élaboration du projet de loi, dès la phase de concertation, l'Inserm a vu la quasi-totalité de ses propositions retenues, ce dont nous pouvons nous réjouir »

COMITÉ D'ÉTHIQUE

Journée annuelle



Le comité d'éthique de l'Inserm a organisé, le 25 novembre dernier à l'Institut de psychiatrie et neurosciences de Paris, sa journée annuelle sur le thème de l'innovation en santé. Les prix exorbitants des nouveaux traitements mettent en péril la solidarité et l'accès

aux soins. Comment un organisme de recherche tel que le nôtre peut-il encourager l'innovation en santé au meilleur ratio bénéfice/coût ? Prévention (alimentation, inégalités sociales, vaccination...), repositionnement de médicaments, innovation frugale... Cette journée a été l'occasion de découvrir les premières pistes explorées par le groupe Éthique de l'innovation en santé du comité. La journée a été retransmise en direct sur la chaîne youtube de l'Inserm. Découvrez les travaux du comité d'éthique : inserm.fr

Vient de paraître

Mise au point : épidémiologie des maladies infectieuses émergentes



L'Inserm publie un guide faisant la mise au point scientifique sur l'épidémiologie des maladies infectieuses émergentes. Le livret décrit de façon didactique les techniques utilisées pour identifier le nombre de cas (tests de dépistage), estimer la transmissibilité d'un virus (taux de reproduction de base R_0), mesurer la sévérité d'une maladie et, enfin, classer la dangerosité d'une épidémie. Télécharger le guide :

inserm.fr/information-en-sante/rapports-thematiques

Covid-19

Participez à la recherche

Initialement, GrippeNet.fr est un projet de recherche sur la grippe mis en place par l'Inserm, Sorbonne Université et Santé publique France. Il permet de compléter les données des systèmes de surveillance traditionnels de la grippe issues des cabinets de médecins libéraux et des hôpitaux, avec celles collectées directement auprès de la population. Depuis mars 2020, des adaptations ont été mises en place afin de suivre également l'épidémie de Covid-19. Pour devenir acteur de la surveillance de la grippe et de la Covid-19, pas besoin d'être malade : il suffit de s'inscrire anonymement à l'aide d'une adresse mail et de remplir un questionnaire en ligne une fois par semaine. Pour s'inscrire : covidnet.fr



NEWSLETTER

TheMeta-News



L'Inserm offre à ses personnels leur abonnement à TheMeta-News, une newsletter destinée aux chercheurs qui résume l'actualité de la profession en trois minutes chrono. Le pôle information scientifique et technique (IST) de l'Institut a suivi ce projet de sa conception à son lancement. Ainsi, pour Michel Pohl, son directeur, « *TheMetaNews est une mine d'informations utiles aux jeunes chercheurs comme aux plus confirmés, à l'écriture fraîche et au ton parfois décalé.* »

Pour s'abonner : inserm.biblio,ongletActualités

EN
BREF

Magazine

Réabonnez-vous !

Pour continuer à recevoir gratuitement le magazine de l'Inserm, pensez à nous faire parvenir par mail vos nom, prénom et coordonnées postales ou, à défaut d'adresse mail, demandez à un proche de le faire pour vous. Une plateforme en ligne vous permettra bientôt de gérer vous-même votre abonnement : changer d'adresse, suspendre temporairement l'envoi du magazine papier, recevoir une notification quand un nouveau numéro est mis en ligne, se désabonner... Autant de possibilités de personnaliser votre abonnement et de l'adapter à votre rythme de vie ! Pour se réabonner :

abonnement-mag@inserm.fr

Rubrique réalisée par Marie-Charlotte Ferran